

63^e CONFÉRENCE GÉNÉRALE DE L'AGENCE INTERNATIONALE DE L'ÉNERGIE ATOMIQUE (AIEA)

DÉCLARATION DU CANADA

Merci, Madame la Présidente.

Au nom du gouvernement du Canada, je tiens à vous féliciter de votre élection à la présidence de la 63^e Conférence générale. Soyez assurée du soutien sans réserve du Canada en vue de la conclusion fructueuse de cette conférence.

Madame la Présidente, le décès du directeur général **Yukiya Amano**, après un mandat efficace et significatif de dix ans à la tête de l'Agence, représente une perte importante pour la communauté internationale. Le Canada admirait et appuyait entièrement ses efforts en vue de moderniser la gestion de l'Agence et d'améliorer l'équilibre entre les sexes au sein de l'Agence, la mise en œuvre efficace du mandat de non-prolifération de l'Agence, et la promotion des utilisations pacifiques de la technologie nucléaire au profit de tous. Le Canada est certain que son exemple inspirera la prochaine génération de dirigeants et que son successeur fera preuve du même niveau de professionnalisme constant qui a élevé le travail de l'Agence en des temps difficiles.

Le Canada félicite le Conseil des gouverneurs de la rapidité avec laquelle il a choisi un directeur général par intérim et offre ses sincères remerciements au Directeur Général par intérim M. Cornel Feruta pour l'adroit leadership dont il a fait preuve durant cette période de transition. Nous espérons également obtenir un

consensus rapide sur la nomination officielle d'un directeur général dans le cadre d'un processus équitable et transparent.

Madame la Présidente, le Canada reconnaît que le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) est la pierre angulaire du régime mondial de non-prolifération et de désarmement et continuera de promouvoir son universalité et son application intégrale. En prévision du 50^e anniversaire de l'entrée en vigueur de ce traité historique, le Canada s'engage à travailler de concert avec tous les États membres afin de trouver un terrain d'entente qui puisse garantir le succès de la Conférence d'examen du TNP de 2020.

La conformité aux obligations de non-prolifération du TNP demeure une responsabilité fondamentale des États.

À cet égard, le programme d'armement nucléaire illégal de la **Corée du Nord** constitue une menace inacceptable pour la région et le monde. Ses actions déstabilisent et minent le régime de non-prolifération nucléaire. Le Canada demande instamment à la Corée du Nord de se conformer à nouveau à toutes les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité des Nations Unies (CSNU), au TNP et à son accord de garanties généralisées. Le Canada continuera d'appuyer tous les efforts diplomatiques en vue d'une solution politique menant à la dénucléarisation complète, vérifiable et irréversible de la Corée du Nord. Le Canada est disposé à appuyer l'Agence dans le cadre de la vérification d'un éventuel accord sur la dénucléarisation, et il se réjouit que l'Agence continue de se préparer à cette éventualité.

Madame la Présidente, le Canada regrette profondément que l'**Iran** ait récemment décidé de dépasser les principales limites du Plan d'action global conjoint (PAGC) et réitère l'importance de la mise en œuvre intégrale de l'accord et de sa vérification par l'Agence. Le Canada réaffirme son soutien ferme au PAGC comme élément important du cadre de non-prolifération, ainsi qu'à toutes les solutions diplomatiques qui facilitent la réduction des tensions et la conformité, et exhorte l'Iran à renouveler immédiatement son engagement à mettre en œuvre l'ensemble des engagements qu'il a pris dans le cadre du PAGC. Le Canada demande aussi à l'Iran de coopérer pleinement et en temps opportun à la mise en œuvre de son Accord de garanties et son Protocole additionnel, et à fournir promptement à l'Agence toute information manquante en vertu de son Accord de garanties. Le Canada encourage également l'Iran à ratifier le Protocole additionnel afin d'accroître la transparence de ses activités nucléaires.

Madame la Présidente, le Canada demeure profondément préoccupé par le fait que, huit ans après que le Conseil des gouverneurs ait dénoncé la **Syrie** au Conseil de sécurité des Nations Unies au sujet de sa construction clandestine d'un réacteur nucléaire, la Syrie n'a toujours pas répondu aux demandes répétées de l'Agence de résoudre le non-respect de ses obligations en matière de non-prolifération. L'Agence doit rester saisie de la question jusqu'à ce qu'il soit possible d'obtenir des réponses définitives aux questions en suspens. Agir autrement porterait gravement atteinte à l'intégrité et à la crédibilité du TNP et de l'Agence.

Madame la Présidente, conformément aux objectifs du TNP, le Canada se félicite de l'évolution constante des garanties efficaces et appuie les efforts de l'Agence pour mettre en œuvre le **concept de l'approche nationale**. Nous continuons de travailler en étroite collaboration avec l'Agence pour parachever la mise en œuvre

de l'approche nationale au Canada. Le Canada appuie également les efforts déployés par l'Agence et les États membres pour promouvoir l'universalisation des garanties, en particulier le Protocole additionnel.

Le Canada a pris un engagement ferme envers l'**utilisation pacifique de l'énergie nucléaire**. Le Canada est depuis longtemps un pionnier de la science et de la technologie nucléaires, tout en les réglementant pour protéger la santé, la sûreté, la sécurité et l'environnement de tous les Canadiens. Notre organisme de réglementation indépendant, la Commission canadienne de sûreté nucléaire, a travaillé sans relâche au cours des dernières années pour produire une série de publications et de règlements afin de s'assurer que le Canada soit en mesure d'innover en toute sécurité en matière de rajeunissement des installations et de nouvelles installations de laboratoire.

Le Canada considère que l'énergie nucléaire joue un rôle essentiel à l'échelle mondiale — en tant qu'élément clé de nos économies, de la sécurité énergétique et de la transition vers une énergie propre nécessaire pour lutter contre les changements climatiques, conformément à nos engagements mondiaux à l'égard du climat et aux objectifs de développement durable (ODD). Comme l'Agence internationale de l'énergie l'a souligné cette année, les investissements des économies avancées dans l'énergie nucléaire permettraient d'atteindre plus facilement les cibles en matière de changement climatique et d'en réduire grandement les coûts. À cette fin, le Canada reconnaît le rôle important que l'énergie nucléaire doit jouer pour compléter les technologies renouvelables.

Cette année, le Canada a eu le plaisir d'être l'hôte de la dixième réunion ministérielle sur l'énergie propre et de la quatrième mission ministérielle sur

l'innovation à Vancouver, dans le cadre desquelles on a souligné le potentiel de l'énergie nucléaire en collaboration avec d'autres secteurs des technologies propres, ainsi que l'importance du leadership des femmes, des Autochtones et des jeunes dans le secteur de l'énergie.

Le Canada continue d'être un chef de file dans le domaine des utilisations pacifiques grâce à l'émergence des petits réacteurs modulaires (PRM), qui représentent la prochaine vague d'innovations dans le domaine de la technologie de l'énergie nucléaire. Nous sommes fiers d'avoir publié la Feuille de route pour les PRM au Canada en novembre 2018 et nous avons des projets en cours pour construire un premier PRM de démonstration dans nos laboratoires nationaux. En s'engageant à augmenter l'efficacité de la réglementation internationale à travers une approche collaborative sur les réacteurs de technologie avancée et les petits réacteurs modulaires, la Commission canadienne de sûreté nucléaire et la Commission de réglementation nucléaire des États-Unis ont conclu un Protocole de collaboration sur ce thème en août de cette année. Ce Protocole est un exemple par excellence d'une approche proactive pour la réglementation de nouvelles technologies innovantes. Nous sommes impatients de partager notre expérience avec des partenaires intéressés au plan international.

Madame la Présidente, bien que nous soyons un ardent défenseur du rôle important que l'énergie et la technologie nucléaires peuvent jouer, la décision d'utiliser la technologie nucléaire s'accompagne d'obligations importantes en matière de sûreté, de sécurité et de non-prolifération.

Nous applaudissons les efforts continus de l'Agence pour aider les États membres à s'acquitter de leurs responsabilités en matière de **sécurité nucléaire**, sans

lesquelles l'avancement et la diffusion continus de la technologie nucléaire ne seraient pas possibles. À ce jour, le Canada a versé à l'Agence plus de 59 millions de dollars en contributions volontaires au Fonds sur la sécurité nucléaire pour des projets qui ont profité à des pays du monde entier. Nous attendons avec intérêt la Conférence internationale sur la sécurité nucléaire qui se tiendra en février 2020 et qui contribuera grandement à soutenir et à renforcer les efforts des États membres pour améliorer la sécurité nucléaire dans le monde.

Nous sommes tout à fait conscients des problèmes de ressources que la Division de la sécurité nucléaire de l'Agence doit affronter. Nous sommes donc heureux que la sécurité nucléaire soit de plus en plus intégrée dans l'ensemble des activités de l'Agence, en particulier dans la formulation des projets de coopération technique. La mise en valeur de réussites, comme le Projet de développement de l'infrastructure réglementaire en Amérique latine, peut aider à démontrer la façon dont l'Agence utilise ses ressources de façon plus efficace et efficiente.

Madame la Présidente,

Dans le domaine de la **sûreté nucléaire**, nous félicitons l'Agence pour ses efforts constants visant à aider les États membres à maintenir et à améliorer leurs cadres nationaux. Le Canada continue de souligner l'importance pour les États membres de devenir Parties contractantes à la Convention sur la sûreté nucléaire (CSN) et à la Convention commune sur la sûreté de la gestion du combustible usé et sur la sûreté de la gestion des déchets radioactifs.

En juin, le Canada a tenu la première réunion des parties et des pays signataires de la Convention sur la réparation complémentaire (CRC) des dommages nucléaires.

Les participants ont discuté des progrès réalisés dans le cadre de la mise en œuvre de la convention et des possibilités d'accroître la participation à la CRC. Nous aimerions vous inviter à en apprendre davantage sur les résultats de la réunion lors d'un événement parallèle organisé cette semaine par les « Amis du CRC ».

Nous souscrivons fermement aux principes d'ouverture et de transparence et encourageons tous les États membres à accueillir des examens internationaux par les pairs et à rendre publics les résultats de ces examens, ainsi que les rapports nationaux au titre de la CSN. Le Canada a démontré son engagement envers ces principes lorsqu'il a accueilli, en juin, sa première mission d'examen de la préparation aux situations d'urgence (EPREV) devenant le premier pays possédant un vaste programme d'énergie nucléaire à le faire. En septembre, le Canada a également accueilli sa première mission du Service d'examen intégré de la réglementation (SEIR) en plus de 10 ans, un service clé de l'Agence qui contribuera à renforcer davantage nos pratiques réglementaires.

En terminant, Madame la Présidente, j'aimerais réaffirmer l'engagement indéfectible du Canada à soutenir les travaux de l'Agence, y compris son rôle dans le renforcement de la paix et de la sécurité internationales, et la promotion efficace des nombreux avantages de la technologie nucléaire, en particulier lorsqu'il s'agit de relever les principaux défis liés au climat et au développement. Le Canada continuera d'aider sans relâche l'Agence à faire en sorte que tous puissent bénéficier des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire dans un environnement mondial sûr et stable.

Merci, Madame la Présidente.